

RCS : BRIEY

Code greffe : 5401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00203

Numéro SIREN : 444 832 984

Nom ou dénomination : 2CBA

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/000747

**2CBA**  
**Société par actions simplifiée au capital de 128.000 euros**  
**Siège social : Z.I. Jarny-Giraumont - Rue Gustave Eiffel**  
**54800 JARNY**

**444 832 984 RCS BRIEY**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2017**

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017**

**ANNEXE**

**Certifié conforme**  
**Le Président**

F.



# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	38 150	38 150		47
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	8 419		8 419	8 419
	Constructions	131 484	35 083	96 400	101 708
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	41 236	40 706	530	1 429
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 314 594		1 314 594	1 314 594	
Créances rattachées à des participations	857 213	856 317	896	875 067	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	30		30	30	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>2 391 125</b>	<b>970 256</b>	<b>1 420 869</b>	<b>2 301 294</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	256 032		256 032	219 687
	Autres créances	144 040		144 040	21 376
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	106 072		106 072	105 821	
<b>DISPONIBILITES</b>	102 755		102 755	107 268	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	365		365	6 926
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>609 265</b>		<b>609 265</b>	<b>461 078</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>3 000 389</b>	<b>970 256</b>	<b>2 030 133</b>	<b>2 762 372</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				30	30
(3) dont créances à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	128 000	128 000
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	12 800	12 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 155 056	2 143 183
<b>Résultat de l'exercice</b>	(514 871)	111 874	
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 780 986</b>	<b>2 395 856</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	464	422
	Emprunts et dettes financières divers	34 073	123 291
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 340	10 023
	Dettes fiscales et sociales	150 655	152 946
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 750	12 750	
Autres dettes	18 866	67 084	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>249 148</b>	<b>366 516</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 030 133</b>	<b>2 762 372</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(514 870,60)	111 873,62
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		249 148	366 516
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		464	422

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	431 669		431 669	466 313
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>431 669</b>		<b>431 669</b>	<b>466 313</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			193 196	198 014
	Autres produits			5	7
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>624 871</b>	<b>664 334</b>
	Achats de marchandises			121	
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			240 821	237 427
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 777	6 775
Salaires et traitements			258 329	265 955	
Charges sociales du personnel			109 264	110 154	
Cotisations personnelles de l'exploitant					
Dotations aux amortissements :					
- sur immobilisations			6 255	8 629	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			23	295	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>620 590</b>	<b>629 235</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>4 281</b>	<b>35 099</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 281</b>	<b>35 099</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	130 892 13 957	61 832 17 855
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>144 849</b>	<b>79 687</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	656 317	2 823
	<b>Total des charges financières</b>	<b>656 317</b>	<b>2 823</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(511 468)</b>	<b>76 864</b>
<b>RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(507 187)</b>	<b>111 964</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	61 324	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>61 324</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	69 008	90
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>69 008</b>	<b>90</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(7 684)</b>	<b>(90)</b>
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>831 044</b>	<b>744 021</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 345 915</b>	<b>632 148</b>
<b>RES ULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(514 871)</b>	<b>111 874</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 030 133** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **831 044** euros et un total **charges** de **1 345 915** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-514 871** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Activité de la société

La société 2CBA dispose d'un service administratif, technique et commercial et s'était dotée d'une structure pour la gestion administrative, comptable, sociale et financière de ses filiales.

Les conventions de gestion administrative, sociale et financière, de refacturation des frais de personnel et des frais généraux avec ses diverses filiales, ainsi que les conventions de trésorerie se sont appliquées au cours de cet exercice.

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont composées du terrain évalué forfaitairement à 10% de la valeur du coût d'acquisition de la construction et d'un bâtiment.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

frais d'acquisition des immobilisations).

En application du règlement CRC 2004-06, les frais d'acquisition d'immobilisations ont été comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens en respect du règlement CRC 2002-10.

Une analyse a été effectuée par compilation de différentes études dont une en provenance du CSTB, de PWC et des recommandations de la documentation Francis LEFEBVRE.

De cette analyse découle un pourcentage correspondant à une décomposition par nature.

Dans ce contexte, le bâtiment ainsi que les travaux ont été décomposés en quatre groupes :

- groupe 1 : Peinture, revêtements ;
- groupe 2 : Etanchéité, ravalement, chauffage
- groupe 3 : Menuiserie extérieure & intérieure, cloison, plâtrerie, électricité, plomberie, sanitaire
- groupe 4 : Terrassement, gros œuvre, charpente, VRD

La répartition des groupes est la suivante :

- groupe 1 : 9 %
- groupe 2 : 10 %
- groupe 3 : 25 %
- groupe 4 : 56 %

En fonction de ces mêmes études et recommandations et compte tenu de la destination des investissements, les durées spécifiques d'amortissement ont été retenues.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- groupe 1 : 13 ans
- groupe 2 : 18 ans
- groupe 3 : 28 ans
- groupe 4 : 60 ans

## Immobilisations financières

### Titres de participations

La société 2CBA détient les mêmes participations suivantes :

- LOC-PRO à hauteur de 100% ;
- MENAO à hauteur de 51% ;

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- METRA à hauteur de 98,98 % ;
- MESTROLE à hauteur de 100 %.

Concernant les titres de participation de MENAO, le capital de 25 500 euros souscrit a été libéré à 50%. Il reste donc un montant à libérer de 12 750 euros à la clôture de l'exercice.

Au regard des résultats de ces différentes structures et de leurs perspectives, aucune provision n'a été constituée sur les immobilisations financières.

## Prêt effectué à la société MESTROLE

Un prêt d'un montant de 350 000 euros a été accordé à la société MESTROLE, filiale à 100%. Cette avance fait l'objet d'une convention de prêt entre les deux parties.

Ce prêt a totalement été remboursé à la clôture de l'exercice. Les intérêts non réglés ont été provisionnés pour un montant de 896.31 euros.

## Avance au profit de la société MENAO

Dans le cadre de l'amorçage de sa filiale, la société MENAO, une avance en compte courant a été accordée pour un montant s'établissant à 856 316.99 euros au 31 décembre 2017.

A la clôture de l'exercice 2015, un calcul de capitalisation des cash-flows futurs avait été réalisé. Cette simulation laissait entrevoir un risque de non recouvrement de 197 000 euros. En conséquence et en application du principe de prudence, une provision pour dépréciation de 200 000 euros avait été comptabilisée.

A la clôture du présent exercice, le risque de non recouvrement intégral étant avéré, une provision pour dépréciation complémentaire de 656 316.99 euros a été comptabilisée.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au titre des facturations effectuées à ses filles, il est prévu un délai de règlement d'une moyenne de 45 jours. Dans le cas où ces créances ne sont pas réglées dans les délais impartis, elles font l'objet d'une inscription en compte courant portant intérêts au taux fiscalement admis suivant une convention de compte courant établie entre les deux parties.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les VMP correspondent à des OPCVM. Elles sont inscrites à leur valeur historique. La plus-value latente sur ces OPCVM ne fait l'objet d'aucun traitement comptable en application du principe de prudence, un retraitement fiscal étant simplement opéré.

## Transactions avec les parties liées

Il convient de se reporter aux différents paragraphes des règles et méthodes afin d'obtenir le détail de ces opérations.

## Indemnités de fin de carrière

Conformément à la recommandation n°2003-R-01 du CNC, il a été procédé au calcul des engagements au titre des indemnités de fin de carrière.

La méthode retenue pour le calcul de ces indemnités est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits acquis étant calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant obtenu représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Compte tenu des données de l'entreprise, les hypothèses actuarielles retenues sont :

- un taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies de 1,3 %
- une mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein.

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à la somme de 40 995 €.

## Charges exceptionnelles

Un Incendie est intervenu le 24/01/2017 dans les locaux de la société. Ce sinistre a engendré une charge exceptionnelle nette de 7 684 euros.

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	12,8000	128 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	12,8000	128 000,00

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2016	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2017
Capital social	128 000				128 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	12 800				12 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	2 143 183	11 874			2 155 056
Résultat de l'exercice	111 874	(111 874)		(514 871)	(514 871)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>2 395 856</b>	<b>(100 000)</b>		<b>(514 871)</b>	<b>1 780 986</b>

Date de l'assemblée générale 23/06/2017

Dividendes attribués 100 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 100 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 295 856

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 295 856

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (614 871)

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	38 150					38 150
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 150</b>					<b>38 150</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	8 419					8 419
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	75 767					75 767
instal. agencé aménagement	55 717					55 717
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	41 236					41 236
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>181 138</b>					<b>181 138</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 389 661		74 602		292 455	2 171 807
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	30					30
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 389 691</b>		<b>74 602</b>		<b>292 455</b>	<b>2 171 837</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 608 979</b>		<b>74 602</b>		<b>292 455</b>	<b>2 391 125</b>

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	38 103	47		38 150
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 103</b>	<b>47</b>		<b>38 150</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	17 364	3 037		20 401
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 411	2 271		14 683
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	39 806	899		40 706
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>69 582</b>	<b>6 208</b>		<b>75 789</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>107 684</b>	<b>6 255</b>		<b>113 939</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	200 000	656 317		856 317
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>200 000</b>	<b>656 317</b>		<b>856 317</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>200 000</b>	<b>656 317</b>		<b>856 317</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			656 317		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	857 213		857 213
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30	30	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	256 032	256 032	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	74	74	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 152	20 152	
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 625	13 625	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	30 000	30 000	
	Débiteurs divers	80 190	80 190	
	Charges constatées d'avances	365	365	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 257 681</b>	<b>400 468</b>	<b>857 213</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	464	464		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	32 340	32 340		
	Personnel et comptes rattachés	48 663	48 663		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 670	54 670		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 672	42 672		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 650	4 650		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 750	12 750		
	Groupe et associés (2)	34 073	34 073		
	Autres dettes	18 866	18 866		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>249 148</b>	<b>249 148</b>			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	27 813				

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option de comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64.

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 9 239 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

**2CBA**  
**Société par actions simplifiée au capital de 128.000 euros**  
**Siège social : Z.I. Jarny-Giraumont - Rue Gustave Eiffel**  
**54800 JARNY**

**444 832 984 RCS BRIEY**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 514.871,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	514.871,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	2.155.057,00 euros
Des sommes distribuables s'élevant ainsi à	1.640.185,00 euros
A titre de dividendes	200.000,00 euros
Soit 25,00 euros par action	

Le solde, soit 1.440.185,00 euros, en totalité au compte "report à nouveau".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 200.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Année de distribution</b>	<b>Dividende brut</b>	<b>Eligible à l'abattement Art. 158-3-2 CGI</b>
31 décembre 2014	2015	100.000	100.000
31 décembre 2015	2016	60.000	60.000
31 décembre 2016	2017	100.000	100.000

### **Vote de l'Assemblée Générale du 22 juin 2018**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Monsieur François CUNY



**2CBA**  
**Société par actions simplifiée au capital de 128.000 euros**  
**Siège social : Z.I. Jarny-Giraumont - Rue Gustave Eiffel**  
**54800 JARNY**

**444 832 984 RCS BRIEY**

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DU 22 JUIN 2018**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Notre société a, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, exercé conformément à son objet social son activité de gestion de participations.

Dans le cadre des conventions de gestion conclues entre les sociétés du groupe, elle assure également des prestations de gestion administrative, comptable, sociale et financière, ainsi que des prestations techniques et commerciales, au service des sociétés filiales.

Le chiffre d'affaires réalisé s'est élevé à 431.669,00 euros, le résultat d'exploitation s'établissant à 4.281,00 euros.

Notre Société a par ailleurs perçu la somme globale de 130.892 euros au titre de produits financiers de participations.

Elle a également provisionné à 100 % une avance qui avait été consentie à la société MENAO.

Le résultat financier est ainsi négatif de 511.468,00 euros.

L'exercice se solde par une perte nette comptable de 514.871,00 euros.

#### Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

#### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Une cession des participations détenues au capital des sociétés METRA, MESTROLE et MENAO est envisagée.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Notre Société détient :

- 99,99 % du capital de la société par actions simplifiée METRA dont le chiffre d'affaires au 31 décembre 2017 s'est élevé à 6.248.233 euros et le bénéfice net comptable à 231.130 euros.
- 100 % du capital de la société par actions simplifiée MESTROLE dont le chiffre d'affaires au 31 décembre 2017 s'est élevé à 3.988.499 euros et le bénéfice net comptable à 190.029 euros.
- 100 % du capital de la société à responsabilité limité LOC-PRO dont le chiffre d'affaires au 31 décembre 2017 s'est élevé à 288.161 euros et le bénéfice net comptable à 77.174 euros.
- 51 % du capital de la société par actions simplifiée MENAO dont le chiffre d'affaires au 31 décembre 2017 s'est élevé à 23.152 euros et la perte nette comptable à 164.106 euros. Nous vous précisons que la SAS MENAO demeure en phase de démarrage, compte tenu de la particularité de son activité liée aux énergies renouvelables, et que son potentiel de développement à long terme demeure important.

### **INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au

31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jours et plus)	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jours et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	20	X				1	35	X				
Montant total des factures concernées TTC	10 212	987				987	256 032					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	4.24%	0.41%				0.41%	X					
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X						59.32%					
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et des créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délais contractuels : LME</li> <li>○ Délais légaux : LME</li> </ul>						<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délais contractuels : LME</li> <li>○ Délais légaux : LME</li> </ul>					

## **PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ**

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de deux ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

- Solde au 31 décembre 2017 d'une avance consentie à la SAS MENAO : 856.316,99 €

## **COMPTES CONSOLIDÉS**

Il est rappelé que l'ensemble constitué par notre Société et les entreprises qu'elle contrôle de manière exclusive ou conjointe, ne dépasse pas, depuis deux exercices consécutifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés, deux des trois critères de définition des petites entreprises de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'aucune de ces sociétés n'appartient à une catégorie mentionnée à l'article L. 123-16-2 du Code de commerce.

Il a donc été décidé, en application des dispositions de l'article L. 233-17, 2° du Code de commerce, de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 431.669,00 euros contre 466.313,00 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 193.202,00 euros contre 198.021,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 121,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 240.821,00 euros contre 237.427,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5.777,00 euros contre 6.775,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 258.329,00 euros contre 265.955,00 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 109.264,00 euros contre 110.154,00 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 5 personnes contre 6 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6.255,00 euros contre 8.629,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 23,00 euros contre 295,00 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 620.590,00 euros contre 629.235,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 4.281,00 euros contre 35.099,00 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 511.46849,00 euros (contre positif de 76.864,00 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -507.187,00 euros contre 111.964,00 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -7.684,00 euros contre -90,00 euros pour l'exercice précédent.

- de l'absence d'impôt sur les sociétés,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de 514.871,00 euros contre un bénéfice de 111.874,00 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 2.030.133,00 euros contre 2.762.372,00 euros pour l'exercice précédent.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 514.871,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

Perte de l'exercice	514.871,00 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	2.155.057,00 euros
Des sommes distribuables s'élevant ainsi à	1.640.185,00 euros
A titre de dividendes	200.000,00 euros
Soit 25,00 euros par action	

Le solde, soit 1.440.185,00 euros, en totalité au compte "report à nouveau".

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1.580.986 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Nous vous informons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Année de distribution</b>	<b>Dividende brut</b>	<b>Eligible à l'abattement Art. 158-3-2 CGI</b>
31 décembre 2014	2015	100.000	100.000
31 décembre 2015	2016	60.000	60.000
31 décembre 2016	2017	100.000	100.000

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 3.489 euros, ainsi que l'imposition corrélative.

#### Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

#### **ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à JARNY  
Le 11 mai 2018

François CUNY  
Président



## 2CBA

Société par actions simplifiée au capital de 128.000 euros

Siège social : Z.I. Jarny-Giraumont - Rue Gustave Eiffel

54800 JARNY

444 832 984 RCS BRIEY

## TABLEAUX DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Tableau financier	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	128 000,00	128 000,00	128 000,00	160 000,00	160 000,00
b) Nombre d'actions émises	8 000,00	8 000,00	8 000,00	10 000,00	10 000,00
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	431 669,00	466 313,00	427 869,00	330 377,00	321 325,00
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	147 701,00	120 503,00	137 683,00	146 893,00	121 897,00
c) Impôt sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00	- 180,00	0,00
d) Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	-514 871,00	111 874,00	- 62 317,00	116 509,00	93 031,00
e) Résultat distribué	100 000,00	100 000,00	60 000,00	100 000,00	100 000,00
f) Participation des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissement et provisions	18,46	15,06	17,21	14,71	12,19
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	-64,36	13,98	- 7,79	11,65	9,30
c) Dividende versé à chaque action	25,00	12,50	7,50	10,00	10,00
IV – Ventilation de la nature des actions					
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
b) Nombre maximum d'actions futures à créer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
c) Par exercice de droits de souscription	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V – Personnel					
a) Nombre de salariés	5,00	6,00	5,00	5,00	5,00
b) Montant de la masse salariale	258 329,00	265 955,00	251 780,00	195 194,00	200 211,00
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	109 264,00	110 154,00	109 374,00	87 737,00	90 620,00

# COFFRA

## 2CBA SAS

Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

### COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris

Tel. : 33 (0)1 46 69 93 88 - Fax : 33 (0)1 46 69 93 59

SAS au capital de 100 000 €

*An independent member firm of*

**MOORE STEPHENS**  
INTERNATIONAL LIMITED

2CBA-423A-233-18-SC-RAP

**COFFRA**  
AUDIT

Paris, le 6 juin 2018

A l'Assemblée Générale

2CBA  
Société par Actions Simplifiée  
Jarny

Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2CBA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

**Justification des  
appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du  
rapport de  
gestion et des  
autres  
documents  
adressés à  
l'Assemblée  
Générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités  
de la direction et  
des personnes  
constituant le  
gouvernement  
d'entreprise  
relatives aux  
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités  
du Commissaire  
aux comptes  
relatives à  
l'audit des  
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

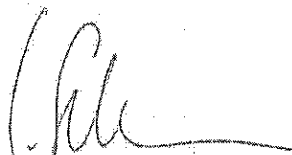
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes  
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Christoph Schlotthauer  
Associé



Sylvie Patat  
Associé

## **Annexes**

*Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C26*

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	38 150	38 150		47
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	8 419		8 419	8 419
	Constructions	131 484	35 083	96 400	101 708
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	41 236	40 706	530	1 429
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 314 594		1 314 594	1 314 594	
Créances rattachées à des participations	857 213	856 317	896	875 067	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	30		30	30	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>2 391 125</b>	<b>970 256</b>	<b>1 420 869</b>	<b>2 301 294</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	256 032		256 032	219 687
	Autres créances	144 040		144 040	21 376
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	106 072		106 072	105 821	
<b>DISPONIBILITES</b>	102 755		102 755	107 268	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	365		365	6 926
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>609 265</b>		<b>609 265</b>	<b>461 078</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>3 000 389</b>	<b>970 256</b>	<b>2 030 133</b>	<b>2 762 372</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				30	30
(3) dont créances à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	128 000	128 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	12 800	12 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 155 056	2 143 183
	Résultat de l'exercice	(514 871)	111 874
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 780 986</b>	<b>2 395 856</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	464	422
	Emprunts et dettes financières divers	34 073	123 291
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 340	10 023
	Dettes fiscales et sociales	150 655	152 946
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 750	12 750	
Autres dettes	18 866	67 084	
	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>249 148</b>	<b>366 516</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 030 133</b>	<b>2 762 372</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(514 870,60)	111 873,62
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	249 148	366 516
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	464	422

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/12/2017	31/12/2016
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	431 669		431 669	466 313
	Montant net du chiffre d'affaires	431 669		431 669	466 313
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			193 196	198 014
	Autres produits			5	7
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>624 871</b>	<b>664 334</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			121	
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			240 821	237 427
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 777	6 775
	Salaires et traitements			258 329	265 955
	Charges sociales du personnel			109 264	110 154
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 255	8 629
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			23	295	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>620 590</b>	<b>629 235</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>4 281</b>	<b>35 099</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 281</b>	<b>35 099</b>
<b>Opéra- comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3)	130 892	61 832
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 957	17 855
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>144 849</b>	<b>79 687</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	656 317	
	Intérêts et charges assimilées (4)		2 823
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>656 317</b>	<b>2 823</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(511 468)</b>	<b>76 864</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(507 187)</b>	<b>111 964</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	61 324	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>61 324</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		90
	Sur opérations en capital	69 008	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>69 008</b>	<b>90</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(7 684)</b>	<b>(90)</b>
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>831 044</b>	<b>744 021</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 345 915</b>	<b>632 148</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(514 871)</b>	<b>111 874</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 030 133 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 831 044 euros et un total charges de 1 345 915 euros, dégagant ainsi un résultat de -514 871 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Activité de la société

La société 2CBA dispose d'un service administratif, technique et commercial et s'était dotée d'une structure pour la gestion administrative, comptable, sociale et financière de ses filiales.

Les conventions de gestion administrative, sociale et financière, de refacturation des frais de personnel et des frais généraux avec ses diverses filiales, ainsi que les conventions de trésorerie se sont appliquées au cours de cet exercice.

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont composées du terrain évalué forfaitairement à 10% de la valeur du coût d'acquisition de la construction et d'un bâtiment.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

frais d'acquisition des immobilisations).

En application du règlement CRC 2004-06, les frais d'acquisition d'immobilisations ont été comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens en respect du règlement CRC 2002-10.

Une analyse a été effectuée par compilation de différentes études dont une en provenance du CSTB, de PWC et des recommandations de la documentation Francis LEFEBVRE.

De cette analyse découle un pourcentage correspondant à une décomposition par nature.

Dans ce contexte, le bâtiment ainsi que les travaux ont été décomposés en quatre groupes :

- groupe 1 : Peinture, revêtements ;
- groupe 2 : Etanchéité, ravalement, chauffage
- groupe 3 : Menuiserie extérieure & intérieure, cloison, plâtrerie, électricité, plomberie, sanitaire
- groupe 4 : Terrassement, gros œuvre, charpente, VRD

La répartition des groupes est la suivante :

- groupe 1 : 9 %
- groupe 2 : 10 %
- groupe 3 : 25 %
- groupe 4 : 56 %

En fonction de ces mêmes études et recommandations et compte tenu de la destination des investissements, les durées spécifiques d'amortissement ont été retenues.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- groupe 1 : 13 ans
- groupe 2 : 18 ans
- groupe 3 : 28 ans
- groupe 4 : 60 ans

## Immobilisations financières

### Titres de participations

La société 2CBA détient les mêmes participations suivantes :

- LOC-PRO à hauteur de 100% ;
- MENAO à hauteur de 51% ;

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- METRA à hauteur de 98,98 % ;
- MESTROLE à hauteur de 100 %.

Concernant les titres de participation de MENAO, le capital de 25 500 euros souscrit a été libéré à 50%. Il reste donc un montant à libérer de 12 750 euros à la clôture de l'exercice.

Au regard des résultats de ces différentes structures et de leurs perspectives, aucune provision n'a été constituée sur les immobilisations financières.

## Prêt effectué à la société MESTROLE

Un prêt d'un montant de 350 000 euros a été accordé à la société MESTROLE, filiale à 100%. Cette avance fait l'objet d'une convention de prêt entre les deux parties.

Ce prêt a totalement été remboursé à la clôture de l'exercice. Les intérêts non réglés ont été provisionnés pour un montant de 896.31 euros.

## Avance au profit de la société MENAO

Dans le cadre de l'amorçage de sa filiale, la société MENAO, une avance en compte courant a été accordée pour un montant s'établissant à 856 316.99 euros au 31 décembre 2017.

A la clôture de l'exercice 2015, un calcul de capitalisation des cash-flows futurs avait été réalisé. Cette simulation laissait entrevoir un risque de non recouvrement de 197 000 euros. En conséquence et en application du principe de prudence, une provision pour dépréciation de 200 000 euros avait été comptabilisée.

A la clôture du présent exercice, le risque de non recouvrement intégral étant avéré, une provision pour dépréciation complémentaire de 656 316.99 euros a été comptabilisée.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au titre des facturations effectuées à ses filiales, il est prévu un délai de règlement d'une moyenne de 45 jours. Dans le cas où ces créances ne sont pas réglées dans les délais impartis, elles font l'objet d'une inscription en compte courant portant intérêts au taux fiscalement admis suivant une convention de compte courant établie entre les deux parties.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les VMP correspondent à des OPCVM. Elles sont inscrites à leur valeur historique. La plus-value latente sur ces OPCVM ne fait l'objet d'aucun traitement comptable en application du principe de prudence, un retraitement fiscal étant simplement opéré.

## Transactions avec les parties liées

Il convient de se reporter aux différents paragraphes des règles et méthodes afin d'obtenir le détail de ces opérations.

## Indemnités de fin de carrière

Conformément à la recommandation n°2003-R-01 du CNC, il a été procédé au calcul des engagements au titre des indemnités de fin de carrière.

La méthode retenue pour le calcul de ces indemnités est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière, les droits acquis étant calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant obtenu représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Compte tenu des données de l'entreprise, les hypothèses actuarielles retenues sont :

- un taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies de 1,3 %
- une mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein.

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à la somme de 40 995 €.

## Charges exceptionnelles

Un incendie est intervenu le 24/01/2017 dans les locaux de la société. Ce sinistre a engendré une charge exceptionnelle nette de 7 684 euros.

ANNEXE - Elément 6.14

C9

## Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARIS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	10 000,00	12,8000	128 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>10 000,00</b>	<b>12,8000</b>	<b>128 000,00</b>

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2016	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2017
Capital social	128 000				128 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	12 800				12 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	2 143 183	11 874			2 155 056
Résultat de l'exercice	111 874	(111 874)		(514 871)	(514 871)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>2 395 856</b>	<b>(100 000)</b>		<b>(514 871)</b>	<b>1 780 986</b>

Date de l'assemblée générale 23/06/2017

Dividendes attribués 100 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 100 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 295 856

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 295 856

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (614 871)

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	38 150					38 150
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 150</b>					<b>38 150</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	8 419					8 419
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	75 767					75 767
instal. agencet aménagement	55 717					55 717
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	41 236					41 236
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>181 138</b>					<b>181 138</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 389 661		74 602		292 455	2 171 807
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	30					30
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 389 691</b>		<b>74 602</b>		<b>292 455</b>	<b>2 171 837</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 608 979</b>		<b>74 602</b>		<b>292 455</b>	<b>2 391 125</b>

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	38 103	47		38 150
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 103</b>	<b>47</b>		<b>38 150</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	17 364	3 037		20 401
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 411	2 271		14 683
	Autres Instal. agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	39 806	899		40 706
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>69 582</b>	<b>6 208</b>		<b>75 789</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>107 684</b>	<b>6 255</b>		<b>113 939</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations	200 000	656 317		856 317
	incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>200 000</b>	<b>656 317</b>		<b>856 317</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>200 000</b>	<b>656 317</b>		<b>856 317</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		656 317		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	857 213		857 213
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	30	30	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	256 032	256 032	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	74	74	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 152	20 152	
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 625	13 625	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	30 000	30 000	
	Débiteurs divers	80 190	80 190	
Charges constatées d'avances	365	365		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 257 681</b>	<b>400 468</b>	<b>857 213</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	464	464		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	32 340	32 340		
	Personnel et comptes rattachés	48 663	48 663		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 670	54 670		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	42 672	42 672		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 650	4 650		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 750	12 750		
	Groupe et associés (2)	34 073	34 073		
	Autres dettes	18 866	18 866		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>249 148</b>	<b>249 148</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		27 813			

## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2017
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>61 324</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b> <i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	<i>61 324</i>	<b>61 324</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>69 008</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b> <i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	<i>69 008</i>	<b>69 008</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(7 684)</b>

ANNEXE - Elément supplémentaire

# Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Avantages en nature	5 208
Refacturation frais généraux aux filiales	160 948
Refacturation charges de personnel	27 040
<b>TOTAL</b>	<b>193 196</b>

ANNEXE - Elément 13

## Effectif moyen

	31/12/2017	Interne	Externe
<b>EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE</b>			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
Professions intermédiaires			
Employés		1	
Ouvriers			
<b>TOTAL</b>		<b>5</b>	

ANNEXE - Elément 12

## Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	Commissaire aux comptes titulaire							
	31/12/2017	31/12/2016	%	%	31/12/2017	31/12/2016	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur COFFRA	4 700	4 600	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur COFFRA								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>4 700</b>	<b>4 600</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>4 700</b>	<b>4 600</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option de comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64.

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 9 239 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>14 602</b>
<b>Créances rattachées à des participations</b>		<b>14 602</b>
<i>INTERETS COURUS / PRET</i>	896	
<i>INTERETS COURUS AVANCE MENAO</i>	13 705	

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

		31/12/2017
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>89 997</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>464</b>
<i>FRAIS &amp; INTERETS COURUS</i>	464	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>21 141</b>
<i>FOURN. FACTURES NON PARVENUES</i>	21 141	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>68 392</b>
<i>PERS. DETTE PROVISIONNEE CP</i>	20 152	
<i>PEI PERCO A REGULARISER</i>	74	
<i>PRIMES A PAYER</i>	24 000	
<i>IJSS</i>	390	
<i>ORGAN SOC - CH SOC S/CP</i>	8 907	
<i>ORGAN SOC - AUTRES CHARGES A P</i>	10 219	
<i>ETATS IMPOTS TAXES A PAYER</i>	4 650	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>365</b>
Tickets Restaurant	01/01/2018 - 31/01/2018	248	
Locations	01/01/2018 - 31/03/2018	117	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>365</b>

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2017

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS MESTROLE	160 000	1 566 342	100,00	914 695	914 695
SAS MENAO	50 000	(699 312)	51,00	25 500	25 500
SAS METRA	770 000	1 295 837	99,98	364 399	364 399
SARL LOC PRO	10 000	222 708	100,00	10 000	10 000
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>					
SAS MESTROLE	896		3 988 499	190 029	50 000
SAS MENAO	856 317		23 152	(164 106)	
SAS METRA			6 248 233	348 043	49 996
SARL LOC PRO	30 267		288 161	77 174	30 000
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

## Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Actif immobilisé</b>			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			1 314 594
Créances rattachées à des participations			896
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		540	255 492
Autres créances			30 000
Capital souscrit appelé, non versé			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			6 260
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			183
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			12 750
Autres dettes			18 866
<b>Produits financiers</b>			
Produits de participations			129 996
Autres produits financiers			14 602
<b>Charges financières</b>			
Charges financières			
<b>Autres éléments</b>			

ANNEXE - Elément 8

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Indemnité de fin de carrière		40 995	
		40 995	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>40 995</b>	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			